
Amélioration de la gestion des déchets en habitat collectif

Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

320, Rue des Verseaux

2360 Rozoy-sur-Serre

[Voir le site internet](#)

Pamela Antoni

pantoni@portes-de-thierache.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) présente un taux d'habitat collectif de 5 %.

Le choix politique a été de construire 2 déchèteries sur le territoire, ouvertes 5 jours sur 7 pour accueillir les gravats, les déchets verts, les métaux, les cartons, les déchets ménagers spéciaux (DMS), les piles, les tubes fluorescents des particuliers et de supprimer la collecte annuelle au porte-à-porte d'encombrants.

Il en résulte, en habitat collectif, des dépôts d'encombrants dans les locaux destinés aux poubelles. Afin de résoudre ce problème, la communauté de communes veut engager une réflexion globale avec les organismes bailleurs sur la gestion des déchets produits par les locataires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Augmenter la qualité et la quantité des matériaux triés
- Développer des solutions durables
- Réduire la durée de stockage des encombrants dans les locaux poubelles
- Sensibiliser les usagers au confort d'un geste de tri bien mené
- Respecter et améliorer les conditions de tri du locataire.

Résultats quantitatifs

En concertation avec les bailleurs et les communes, 2 dispositifs ont été retenus :

- une collecte annuelle des encombrants en habitat collectif intégrée à une collecte d'encombrants sur toute la commune de Rozoy-sur-Serre,
- une collecte d'encombrants par trimestre gérée par le bailleur sur la commune de Montcornet,

Résultats qualitatifs

La réduction des temps de stockage des encombrants augmente le confort d'utilisation des locaux "poubelles" et améliore ainsi les conditions de tri des locataires.

Sur une zone test, la mise en place de contenants à ouverture operculée permet d'éviter l'intrusion de déchets ménagers dans les bacs destinés à la collecte sélective. Le geste de tri des locataires est ainsi mieux respecté par

les non trieurs.

Cette mesure a été couplée par la fermeture de locaux inadaptés (présence d'escaliers, locaux étroits, peu de lumière) et l'aménagement d'une zone en extérieur pour les conteneurs.

MISE EN OEUVRE

Planning

Des **réunions de concertation** en présence :

- des maires,
- des gardiens d'immeubles
- des bailleurs

*Elles ont permis de lister les dysfonctionnements et de mettre en place un dispositif pour optimiser la gestion des déchets.

Parallèlement des **campagnes de communication** ont été mises en place :

- auprès des gardiens d'immeubles et avec la participation d'un agent de la structure de la CCPT.
- auprès des usagers, sur le geste de tri

Moyens humains

-

Moyens financiers

Budget pour :

- Temps chargé de mission Contrat Territorial Déchets (CTD)
- Supports de communication

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- Communes de Montcornet et de Rozoy-sur-Serre
- Bailleurs
- ADEME
- Offices Publics de l'Aisne et de Laon (OPAL),
- Maison du CIL (Centre Information Logement)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce dispositif sera généralisé à l'ensemble des immeubles OPAL sur la commune de Montcornet

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

DECHETERIE | MENAGE | COLLECTE SEPARÉE | DECHET INERTE | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Aline BLIN

aline.blin@ademe.fr

Direction régionale Hauts-De-France